

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE
DE SAINT-VICTOR LA RIVIERE

L'an Deux mille vingt-trois :

Le 09 juin à 19 h 30 ;

Le Conseil Municipal de Saint-Victor-la-Rivière dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François GORY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

Présents : MM. Éric BERTIAUX, adjoint au Maire, Justine DELFOSSE, Jacques GIOGHI, Claude METENIER, Paul BRASSIER, Marianne VERNY, Laurent DAVID, conseillers municipaux.

Absents excusés : Marc-Antoine de Lattre (pouvoir à Éric BERTIAUX), Anthony DABERT (pouvoir à Jacques GIOGHI).

Objet : Désignation du délégué du conseil municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs (commune de moins de 1000 habitants)

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Claude METENIER, Jacques GIOGHI, Marianne VERNY, Justine DELFOSSE. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Le secrétaire de séance est Monsieur Paul BRASSIER.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

François GORY

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. La condition du quorum étant remplie, après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. François GORY 8 voix

M. François GORY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des 3 suppléants

Les candidatures enregistrées :

Laurent DAVID, Eric BERTIAUX, Marianne VERNY

La condition du quorum étant remplie, après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Laurent DAVID 7 voix
- M. Eric BERTIAUX 7 voix
- Mme Marianne VERNY 7 voix
- Mme Justine DELFOSSE 1 voix

M. Laurent DAVID, Eric BERTIAUX et Marianne VERNY ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

A égalité de voix, l'ordre établi selon l'âge des candidats est le suivant :

- M. Laurent DAVID
- M. Eric BERTIAUX
- Mme Marianne VERNY

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Le secrétaire,



François GORY



Paul BRASSIER

Certifié exécutoire par le Maire
compte-tenu de la réception en
Sous-préfecture, le... 12/06/2023
et de la publication, le... 12/06/2023

Le Maire,



FRANÇOIS GORY